

Lettre ouverte au président français Emmanuel Macron

Bruxelles, 20 décembre 2023

Monsieur le Président,

Dans votre [discours récent](#) lors du sommet des Nations Unies sur le climat, la COP28, vous avez souligné la nécessité d'établir une distinction entre le taux d'intérêt applicable aux prêts destinés à des activités néfastes pour l'environnement (« le brun ») et le taux applicable aux initiatives durables (« le vert »). Nous souscrivons pleinement à cette politique.

En tant que coalition européenne d'organisations de la société civile et d'universitaires œuvrant pour le verdissement du système financier, nous défendons depuis longtemps la prise en compte des questions climatiques dans les politiques [monétaires](#), prudentielles et budgétaires. Nous sommes déterminés à faire en sorte que les politiques des organismes publics, ainsi que les règles et les pratiques régissant les banques et les agences de notation, jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de réorienter le système financier mondial vers des investissements verts, au détriment des investissements à forte intensité de carbone.

Votre point de vue sur la nécessité de changer les règles du financement privé est particulièrement pertinent car, comme vous l'avez souligné à juste titre, les investissements actuels ne tiennent pas compte des risques à long terme liés aux actifs « bruns ». La Banque centrale européenne a affirmé clairement que seule une transition verte accélérée permettra de [réduire les risques financiers](#) pour les ménages et les entreprises à long terme. L'application d'un double taux d'intérêt permettrait de prendre en compte les risques financiers liés aux investissements dans des actifs « bruns » et les externalités positives découlant des investissements dans des actifs « verts ».

Dans le même temps, la Banque centrale européenne a continué de relever ses taux d'intérêt comme jamais auparavant, ce qui a involontairement fait [augmenter](#) les coûts de financement des projets liés aux énergies renouvelables et à la rénovation énergétique des bâtiments. Cela constitue un frein aux objectifs climatiques de l'Union européenne et nous expose davantage à l'inflation causée par la hausse des [prix](#) des combustibles fossiles et le changement climatique. Nous nous faisons l'écho de votre conviction selon laquelle les conditions de financement ne devraient pas être indifférentes à la nature des projets qu'elles soutiennent. Le modèle actuel fondé sur un taux d'intérêt unique n'est pas viable.

C'est pourquoi nous appelons la Banque centrale européenne à assortir sa hausse des taux d'intérêt d'un taux spécial plus bas pour les prêts destinés à financer des investissements conformes aux objectifs de transition de l'Union européenne. Le recours à un double taux d'intérêt dans le cadre de la politique monétaire n'est pas nouveau : [par le passé](#), la Banque de France et la Bundesbank, par exemple, ont appliqué avec succès des taux d'intérêt différenciés en période d'inflation pour soutenir certains secteurs qui contribuaient à réduire l'inflation.

La France a aujourd'hui l'occasion de mener le débat sur l'instauration d'un double taux d'intérêt pour inciter les institutions financières à privilégier les projets verts, tels que les investissements dans les énergies renouvelables et la [rénovation énergétique des bâtiments](#), plutôt que les projets néfastes pour l'environnement. Une telle politique serait parfaitement alignée sur nos engagements climatiques mondiaux tout en offrant une [approche équilibrée de la gestion de l'inflation](#).

Toutefois, pour assurer la bonne mise en œuvre de ce double taux d'intérêt, nous devons veiller à deux choses. Premièrement, il faut garantir la légitimité et la responsabilité démocratiques. En effet, en cas d'adoption du double taux d'intérêt par la Banque centrale européenne, il faudra veiller à ce qu'un contrôle rigoureux soit exercé par le Parlement européen et à ce que cette mesure soit clairement alignée sur les objectifs environnementaux de l'Union européenne. Deuxièmement, nous devons veiller à disposer de données suffisantes et à exercer un contrôle approprié pour éviter le « greenwashing », et orienter les prêts vers des activités véritablement vertes, comme aider les ménages à rénover leur logement.

La France occupe une position charnière : elle peut non seulement adopter cette approche transformatrice, mais aussi jouer un rôle de premier plan au niveau mondial pour en assurer la mise en œuvre. Cette initiative audacieuse servirait de modèle à d'autres pays, en montrant l'utilité et l'efficacité de ce type de politique pour orienter les ressources financières vers des projets durables.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

LISTE DES SIGNATAIRES:

- Éric Monnet, Professeur à l'EHESS et à la Paris School of Economics
- Jens van't Klooster, Université d'Amsterdam
- Alain Grandjean, Économiste, Président de The other economy
- Jérôme Deyris, Sciences Po Paris
- Nick Robins, Professor - Grantham Research Institute for Climate Change, LSE
- Jézabel Couppey-Soubeyran, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Positive Money Europe
- The Veblen Institute
- Fairfin
- Climate Strategy and Partners
- The Sunrise Project
- Reclaim Finance
- WWF
- THE SHIFT PROJECT
- Dorémi
- Revo Prosperidad Sostenible
- ASUFIN
- Climate Alliance Switzerland
- New Economics Foundation
- négaWatt Association et négaWatt Institute
- Rénovons
- ECODES
- Green Building Council Spain (GBCE)
- Agir pour le Climat



Veblen Institute
for Economic
Reforms



INSTITUT
négaWatt

